

Nombre de conseillers : En exercice : 25 Présents : 22 Votants : 23 Représenté : 1

Le 3 mars 2020 à 20 h, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur BOUDAUD André, Maire.

Étaient présents : Mmes et Mrs BOUDAUD André, BREGEON Jean-Michel, GRIFFON Marie-Thérèse, BONNIN Gilles, AVRIL Céline, BAUCHET Jean-Pierre, MAINDRON Angéline, LEBOEUF Marie-Gabrielle, BRAUD Robert, LOIZEAU Christian, DURET Lydie, LOIZEAU Christophe, PIOT Catherine, CHIRON Laurent, SUAUDEAU Marie-Josèphe, MECHINEAU Marina, LACIRE Yoann, GUILLET Gaëlle, LOSSOUARN Aurélie, RICHARD Christophe, MERLET Aurélien, DURANDET François.

Absent représenté : BROCHARD Francky représenté par DURET Lydie.

Absents : BELOUARD Marie-Bernadette, RETAILLEAU Miguel.

Secrétaire de séance : DURANDET François.

BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2019

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14.

Constatant que le Compte Administratif de l'exercice 2019 prévoit un excédent de fonctionnement de 1 352 826,67 Euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'affecter cet excédent conformément au tableau ci-dessous :

SECTION D'EXPLOITATION RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	1 352 826,67 €
SECTION D'EXPLOITATION RÉSULTAT DE CLÔTURE 2019	2 730 893,71 €
SECTION D'INVESTISSEMENT RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	-387 352,85 €
SECTION D'INVESTISSEMENT RÉSULTAT DE CLÔTURE 2019	-132 881,21 €
Restes à réaliser d'investissement ex 2019(report sur ex. 2020)	1 098 000,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT AU 31/12/2019	1 230 881,21 €
Affectation obligatoire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (cpt. 1068)	1 230 881,21 €
Solde disponible (ex. 2019)	1 500 012,50 €
Affectation complémentaire en réserves (cpt. 1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté (ligne R002)	1 500 012,50 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2019

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49.

Constatant que le Compte Administratif de l'exercice 2019 prévoit un excédent d'exploitation de 50 888,58 Euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'affecter cet excédent conformément au tableau ci-dessous :

SECTION D'EXPLOITATION RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	50 888,58 €
SECTION D'EXPLOITATION RÉSULTAT DE CLÔTURE 2019	218 740,08 €
SECTION D'INVESTISSEMENT RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	-1 268 193,04 €
SECTION D'INVESTISSEMENT RÉSULTAT DE CLÔTURE 2019	-1 062 989,69 €
Restes à réaliser d'investissement ex 2019(report sur ex. 2020)	600 000,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT AU 31/12/2019	1 662 989,69 €
Affectation obligatoire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (cpt. 1068)	218 740,08 €
Solde disponible (ex. 2019)	0,00 €
Affectation complémentaire en réserves (cpt. 1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté (ligne R002)	0,00 €

BUDGET PÔLE SERVICES - AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2019

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14.

Constatant que le Compte Administratif de l'exercice 2019 prévoit un excédent d'exploitation de 18 316,80 Euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'affecter cet excédent conformément au tableau ci-dessous :

SECTION D'EXPLOITATION RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	18 316,80 €
SECTION D'EXPLOITATION RÉSULTAT DE CLÔTURE 2019	18 316,80 €
SECTION D'INVESTISSEMENT RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	12 092,65 €
SECTION D'INVESTISSEMENT RÉSULTAT DE CLÔTURE 2019	-172 579,62 €
Restes à réaliser d'investissement ex 2019(report sur ex. 2020)	3 000,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT AU 31/12/2019	175 579,62 €
Affectation obligatoire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (cpt. 1068)	18 316,80 €
Solde disponible (ex. 2019)	0,00 €
Affectation complémentaire en réserves (cpt. 1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté (ligne R002)	0,00 €

BUDGETS - DÉLIBÉRATION PORTANT ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2020

M. Le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Lors de sa séance du 4 février 2020, notre Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires proposées pour l'année 2020, en application de l'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales.

Je vous invite à adopter le budget primitif 2020 de notre Commune, qui se compose du budget principal et des budgets annexes : Assainissement ; Pôle Services ; Pointe à Pitre ; Les Potiers et Secteurs commerciaux Aménagés.

Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document qui vous a été remis et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

Ce budget s'équilibre ainsi :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
BUDGET PRINCIPAL	4 440 000,00 €	3 986 037,52 €	8 426 037,52 €
ASSAINISSEMENT	130 618,81 €	2 038 413,48 €	2 169 032,29 €
PÔLE SERVICES	39 780,00 €	194 859,62 €	234 639,62 €
POINTE À PITRE	115 089,28 €	- €	115 089,28 €
LES POTIERS	991 094,69 €	241 094,69 €	1 232 189,38 €
SECTEURS COMMERCIAUX AMÉNAGÉS	709 962,43 €	1 019 924,86 €	1 729 887,29 €
TOTAL	6 426 545,21 €	7 480 330,17 €	13 906 875,38 €

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu en séance le rapport de M. Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,

Vu la délibération n°2020.02.01 du 4 février 2020 relative au débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2020,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le budget primitif 2020 du budget principal de la Commune, par opération en section d'investissement et par chapitre en section de fonctionnement.

ADOpte le budget primitif 2020 de l'ensemble des budgets annexes de la Commune, par chapitre en section d'investissement et en section d'exploitation.